

BPJEPS bi-qualifiant spécialités SPORTS COLLECTIFS et ACTIVITÉS DE LA FORME

Faites de votre passion un métier !

Le BPJEPS bi-qualifiant spécialités Sports Collectifs mentions Rugby à XV, Basketball, Football et Handball et Activités de la Forme mention Haltérophilie-Musculation permet d'exercer en autonomie des actions d'animation et d'initiation, de découverte ou d'encadrement d'une séance d'entraînement, contre rémunération (en tant que salarié ou sous statut d'indépendant), au sein des associations (fédérations et clubs sportifs, associations sportives et culturelles affiliées à une fédération affinitaire ou non), de collectivités territoriales, de groupements d'employeurs, d'établissements scolaires ou spécialisés, de CLSH...

L'animateur des activités sports collectifs et activités de la forme exerce ses fonctions d'initiation, de découverte et d'animation dans les disciplines correspondantes aux mentions, et conduit des cycles d'apprentissage jusqu'au premier niveau des mentions préparées en sport collectif et activités de la forme.

DIPLÔME PRÉPARÉ

Diplôme bi-qualifiant : BPJEPS spécialité Activités Sports Collectifs (ASC) mention Rugby à XV, Basketball, Football, Handball et BPJEPS spécialité Activités de la Forme (AF) mention Haltérophilie-Musculation.

Durée de la formation : 18 mois

EMPLOIS ET COMPÉTENCES

À l'issue du cursus de formation, vous serez en capacité de :

- Communiquer et de vous intégrer dans une structure
- Accueillir tous les publics et leur proposer une activité physique sur la thématique du sport collectif : sport-scolaire, sport-handicap, sport-entreprises...
- Construire et piloter des cycles de séances d'entraînement dans la mention pour une équipe de joueurs en club ou pour des séances personnalisées des activités de la forme en Haltérophilie-Musculation
- Proposer des cycles de préparation physique accompagné d'un cycle d'une activité sportive
- Accompagner le développement des nouvelles pratiques des sports collectifs (handfit, basket tonic...)

L'IFSB et Damalis accompagnent les élèves diplômés après la formation : accès aux réseaux des partenaires (mairies, clubs sportifs, salles de sport...) ou montage de leur propre structure.

CONDITIONS D'ENTRÉE

BPJEPS bi-qualifiant ASC et AF mention Haltérophilie-Musculation	
Conditions d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1) ou d'un diplôme supérieur en cours de validité (tels que SST ou AFGSU). ▶ Disposer d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'enseignement datant de moins de 3 mois à la date d'entrée en formation ou du passage des Tests d'Exigences Préalables (TEP). ▶ Avoir au minimum 3 saisons de licence de pratiquant sur les 8 dernières saisons dans la fédération sportive de la mention choisie (Rugby à XV, Basketball, Football et Handball). ▶ Avoir satisfait aux épreuves des Tests d'Exigences Préalables (TEP) à l'entrée en formation fixées par décret (tests physiques) et aux tests de sélection.



	⚽ Activités Sports Collectifs (ASC)	🏃 Activités de la Forme (AF)
Tests d'Exigences Préalables (TEP)	Être capable de satisfaire un test d'habileté motrice et d'une séquence d'opposition choisi dans le cadre de deux sports collectifs totalisant une durée de quarante minutes environ.	Épreuve n° 1 : Test navette « Luc Léger » : Femmes - palier 7 / Hommes - palier 9 Épreuve n° 2 : Démo technique composée d'exercices : Développé Couché : Femmes 4 rép. à 40% PDC / Hommes 6 rép. à 80% PDC Traction : Femmes 1 rép./ Hommes 6 rép. Squat : Femmes 5 rép. à 75% PDC / Hommes 6 rép. à 110% PDC
Tests de sélection	- Un QCM sur la culture générale du sport - Un test écrit (questions sur l'intervention de 30 minutes d'un formateur).	
	Un entretien centré sur la motivation, l'expérience en matière d'animation et le projet professionnel du candidat.	

🕒 VOLUME HORAIRE

945 heures réparties sur 18 mois.

📖 PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation de ce BPJEPS bi-qualifiant se répartit en 10 Unités Capitalisables comme suit :

Pôle	Désignation	BPJEPS AF	BPJEPS ASC
1	Projet/Communication	UC 1 et 2	UC 1,2,3,4 et 10
2	Sport Collectifs tous publics		UC 5, 6 et 7
3	Mentions ASC		UC 8 et 9
4	Connaissances AF (séances et cycles)	UC 3	
5	Haltérophilie et Musculation	UC 4b	

📄 MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DE PRISE EN CHARGE

Ce BPJEPS est accessible en formation initiale, en formation professionnelle continue (CPF, CIF, Période ou contrat de professionnalisation, en CUI-CAE) et en contrat d'apprentissage pour les moins de 30 ans.

📅 CALENDRIER

Les Tests d'Exigences Préalables (TEP) et les tests de sélection :

- **Activités de la Forme mention Haltérophilie-Musculation** : le 6 septembre 2019 ou 3 décembre 2019
- **Activités Sports Collectifs mention Basketball, Football, Handball ou Rugby XIV** : du 23 au 25 septembre 2019 ou les 2, 4 et 5 décembre 2019

La formation débutera en date du **6 janvier 2020**. Et les cours auront lieu jusqu'au **30 juin 2021**.

👨‍🏫 FORMATEURS

Les équipes pédagogiques de l'IFSB et de Damalis sont composées d'intervenants universitaires et professionnels pour l'apprentissage des compétences transversales, des entraîneurs des clubs fondateurs pour les sports collectifs et de formateurs en haltérophilie et musculation.

